

**CAP Locale mouvement de mutation au 1er septembre 2013
- mutation des agents B et C -**

Voici notre compte-rendu des mouvements de mutation pour ces deux cadres B et C, sachant que Solidaires Finances Publiques ne siège pas à la CAP n°1 du cadre A.

La CAP n°3 a eu lieu jeudi 11 juillet à 10h00 et la CAP n°2 a eu lieu jeudi 18 juillet à 10h00. Nous vous rappelons qu'il y a mouvement local dès lors que des agents sont affectés soit à NANTES ou ANGERS, puisqu'à Rennes ou Tours il n'y a qu'un seul établissement possible.

CAP n°3 des agents C

A l'ouverture de cette CAP, une liminaire intersyndicale (CGT, CFDT, SOLIDAIRES) a été lue au Président pour dénoncer le manque de moyens dans les services RH de notre direction : lire en pièce jointe.

Chaque organisation a procédé ensuite à la lecture de sa propre liminaire (voir la nôtre page4&5).

En réponse à la liminaire intersyndicale, M Bellanger nous dit avoir tiré les conséquences du déficit d'agents dans les services RH avant cette CAP ; en effet 4 agents ont été affectés dans ce service et apparaissent donc à ce mouvement local. Il y avait 3 vacances de postes administratifs pour la DISI, il reste donc à régulariser le TAGERFIP (tableau des emplois) en construction actuellement...

=> Nous promet une communication de ce document en septembre.

Vous devez savoir que nous dénonçons toujours le manque de moyens donnés à vos représentants en CAPL pour vous défendre; en effet sans ce tableau des emplois et la situation des effectifs avant et après le mouvement, nous ne pouvons pas savoir s'il y a bien adéquation ou non entre emplois et effectifs.

Le tableau ci-dessous récapitule les arrivées d'agents C pour **l'ensemble** des établissements de la DISI-OUEST :

Affectation	Nom	Prénom	Filière	Grade	Adm ou qualif	service
Résidence de NANTES						
ESI NANTES-MARSAUDERIES	BROSSEAU	Catherine	FF	AAPFIP	nouveau PAU	CQMF
DISI-OUEST	GARANDEL	Anne-Marie	FF	AAPFIP	Dactylo	Secrétariat
DISI-OUEST	CHEVALIER	Marie-Annick	FF	AAPFIP	Dactylo	SRBAI (budget)
DISI-OUEST	BOURY	Martine	FF	AAPFIP	Dactylo	Secrétariat

DISI-OUEST	DUMORTIER	Emmanuelle	FF	AAFIP 1ère affectation	Admin	SRBAI (budget)
RENNES						
	CHASTAN	Rodolphe	FF	AAP FIP	PAU	Au choix du RESI (chef d'établissement)
	JASIAK	Christophe	FF	AAP FIP	PAU	Au choix du RESI

Etant donné que pour quatre agents, le premier voeu est satisfait et que pour le dernier agent il s'agit d'une première affectation en stagiaire, vos élus SOLIDAIRES ont voté "**POUR**" ce mouvement local.

De plus une demande de transfert d'un poste administratif en poste PAU va être demandée à la centrale pour un agent de Lotz-Cossé qui désire un poste PAU sur place. Cet agent va être positionné au service d'assistance SAU en attendant le prochain mouvement qui validera sa nouvelle affectation.

CAP n°2 des agents B

Une déclaration liminaire a été lue par chacune des organisations syndicales réunies (CFDT, CGT et SOLIDAIRES) ; lire la nôtre page 6.

Réponses de M Bellanger à celles-ci :

- Nous sommes évidemment en situation de réduction d'effectifs et le mouvement est en inadéquation avec les postes vacants. La gestion prévisionnelle est très difficile dans le contexte actuel qui fait apparaître plus de 500 départs en retraite d'agents B en fin d'année 2013. Le TAGERFIP va tenir compte des mouvements et nous sera communiqué en septembre.
- Nous informons que l'informatique a sa part entière dans la démarche stratégique et que celle-ci sera déclinée de façon plus concrète en fin d'année. Nous précisons que l'évolution ne portera pas seulement sur les applications mais aussi sur les métiers.
- Nous annonçons 2400 suppressions de postes en 2014 à la DGFIP !!!
- Nous signalons qu'il y a deux situations critiques au niveau des emplois pour les ESI de RENNES où il manque 4 emplois et celui de TOURS où il en manque aussi. (une seule arrivée sur ce mouvement au lieu de deux attendues) En conséquence, nous annonçons qu'un certain nombre de transferts prévus au PSI (Plan Stratégique Informatique) vont être retardés (Qualif OTR et GARE ANCRAGE).
- Pour Lotz-Cossé, on n'a jamais vu autant d'arrivées de stagiaires ! En effet 4 nouveaux programmeurs sont au mouvement. Le projet RSP démarre et tous n'iront pas sur ce projet mais l'affectation locale dépend du directeur de cet établissement.
- Pour Nantes-Marsauderies, d'excellents résultats à la qualif PAU ont été obtenus puisque deux agentes sont qualifiées et restent sur leur poste comme souhaité.

Concernant le tableau proposé à l'avis, d'emblée nous intervenons sur le cas d'une collègue qui ne devait pas y apparaître et pour cause : celle-ci en congé de longue maladie et qualifiée PAU va réintégrer son poste. Une erreur des services RH est reconnue par la direction qui nous informe avoir refait le tableau en conséquence.

Avons appuyé la demande d'un collègue qui souhaitait changer d'affectation mais aucun poste n'est vacant dans la structure souhaitée. En conséquence cet agent est maintenu dans son service actuel. M Bellanger lui conseille, cependant, de renouveler sa demande l'année prochaine car dans le cadre fusionné les possibilités seront certainement élargies mais il ne sait pas exactement quand les services informatiques bénéficieront du cadre fusionné :2014 ou 2015 ?

Le tableau ci-dessous récapitule les arrivées d'agents B pour **l'ensemble** des établissements de la DISI-OUEST :

Résidence NANTES						
Structure	Nom	Prénom	Filière	Grade	Adm ou qualif	Affectation locale
SI NANTES-MARSAUDERIES	BRANGER	Paulette	FF	CP	nouveau PAU	PTS
ESI NANTES-MARSAUDERIES	LAPOUJADE	Françoise	FF	CP	nouveau PAU	CQMF
DISI-OUEST	VITRY	Lenaïck	FF	CP	Adm	DISI
ESI NANTES-MARSAUDERIES	RIVET	Eliane	FF	CP	PAU	CQMF
ESI NANTES-MARSAUDERIES	DIRAISON-DARTHOU	Nathalie	FF	CL1	Adm	détachée DISI pour tuilage par Mme Blanchet
ESI NANTES-MARSAUDERIES	GUIBRETEAU	Véronique	FF	CL2	PAU	CQMF LA de C en B
ESI LOTZ-COSSE	PAWLAC	Thomas	FGP	CL2	PROG	Stagiaire
ESI LOTZ-COSSE	MAIZEROI-EUGENE	Erika	FGP	CL2	PROG	Stagiaire
ESI LOTZ-COSSE	CAMPION	Florent	FGP	CL2	PROG	Stagiaire
ESI LOTZ-COSSE	RAFIER	Thomas	FGP	CL2	PROG	Stagiaire
Résidence RENNES						
ESI RENNES	TRANVOUEZ	Régis	FF	CP	nouveau PAU	CID 22
ESI RENNES	LE GAC	Yvon	FGP	CL2	Agent de traitement	CID 56 LA de C en B
ESI RENNES	QUEMARD	Jacques	FGP	CL2	PAU	CID 22 LA de C en B
ESI RENNES	BLOHORN	Quentin	FGP	CL2	Programmeur	Stagiaire
Résidence ANGERS						
ESI ANGERS	JURET	Françoise	FF	CL2	PAU	LA de C en B
Résidence TOURS						
ESI TOURS	POURIEL	Alain	FF	CL2	PAU	CID 72 LA de C en B
ESI TOURS	BELHANAFI	Kamel	FGP	CL2	Programmeur	Stagiaire

CAPL3 mouvement local des agents C au 1er septembre 2013 à la DISI-OUEST

M Le Président,

Cette CAP Locale d'affectation va se tenir dans un contexte d'effectifs catastrophique. Après avoir supprimé 25 000 emplois C depuis 10 ans auxquels il faut ajouter les 2000 programmés en 2013, en refusant d'anticiper le recrutement, l'administration met les services et les agents en difficultés. La situation du TAGERFIP projetée au 31/12/2013, intégrant pourtant la liste principale du concours C, laisse apparaître un déficit de **plus de mille agents C** :

- 545,6 sur la filière fiscale
- 337,6 sur la filière gestion publique

Chiffres auxquels il faut ajouter les 149 agents inscrits sur la liste complémentaire du concours interne normal B dont l'appel vient d'être officialisé.

Si l'annonce du recrutement de la liste complémentaire du concours commun C, exigé depuis plusieurs mois par les élus de Solidaires Finances Publiques, à hauteur de 500 emplois va donner un peu d'air, il ne comblera pas ce déficit !

La situation actuelle de sous-effectif conduit l'administration à casser les garanties des agents pour gérer la pénurie en instaurant une souplesse maximale de gestion. Dans ce contexte actuel, Solidaires Finances Publiques condamne toutes velléités de l'administration d'inventer des règles :

- qui ne découlent pas des règles nationales,
- qui ne respectent pas les corps des agents,
- qui ne respectent pas les filières.

Après ce constat hélas alarmant, nous pouvons enfin nous féliciter aujourd'hui d'une décision équitable mais bien évidemment tardive, à savoir la parution du décret n° 2013-588 du 4 juillet 2013 officialisant la mise en œuvre du 8ème échelon de la catégorie C, publié le 6 juillet 2013.

Depuis 2006, Solidaires Finances Publiques a toujours exigé l'accès en linéaire au 8ème échelon de l'échelle 6 pour tous les agents administratifs mais il a souvent été bien seul pour porter cette revendication et pour développer les arguments incontestables.

Le projet de décret prévoyait l'effet de cette mesure au 1er jour du mois suivant sa parution. Tout le monde attendait sa publication fin juin avec une date d'effet au 1er juillet 2013. Mais, fin juin, le texte n'était toujours pas publié. Solidaires Fonction Publique est donc intervenu pour que le gouvernement prenne ses responsabilités et respecte ses engagements.

En conséquence, suite à l'intervention de notre syndicat, la date d'entrée en vigueur a été fixée au lendemain de la publication du texte soit le **7 juillet 2013**.

Ces dispositions permettront ainsi à des centaines d'agents en attente, de se situer par rapport à leur déroulement de carrière.

D'autre part, des négociations sont en cours à la Fonction Publique sur la mise en place d'une nouvelle carrière C. Dans l'attente d'une réforme structurelle plus importante de toutes les grilles pour laquelle une négociation sera ouverte à l'automne 2013, une nouvelle grille C applicable au 1er janvier 2014 nous a été présentée ce 28 juin 2013. Plus complète que la précédente, cette grille détaille la revalorisation envisagée pour chaque échelon de chaque grade . Un abondement de 5 points est également prévu en 2015, pour l'ensemble de la grille.

Ce que pense Solidaires Fonction Publique de cette revalorisation de la grille C ?

La grille proposée porte le minimum de rémunération mensuel à l'indice 316 soit à 1 463 euros bruts ... c'est nettement insuffisant ! Pour Solidaires FP la proposition laisse à penser que la course au SMIC n'est pas terminée ... ou que celui ci ne sera que très peu augmenté d'ici 2015.

Pour Solidaires, le salaire minimum actuel de 1 430,76 euros doit être immédiatement porté à 1 700 euros soit à 1,20 % du SMIC actuel.

Une grille qui conserve toujours quatre grades ... C'est au minimum deux de trop, du fait de la multiplication des barrages générés par les multiples tableaux d'avancement.

Pour Solidaires, une véritable carrière linéaire de catégorie C ne peut se concevoir dans l'immédiat qu'en **deux voire maximum trois grades.**

Même si la nouvelle grille est, à première vue alléchante, des précisions importantes doivent être apportées afin que les représentants de Solidaires puissent être en mesure de se prononcer.

Par ailleurs, Solidaires veillera à ce que la nouvelle carrière C ne génère pas d'injustice ou d'enjambement lors de promotions de C en B.

Enfin, Solidaires s'opposera à toute fusion de corps, techniques ou administratifs, dans des corps interministériels à gestion ministérielle.

Concernant cette CAP, Solidaires Finances Publiques réaffirme que l'attribution des postes doit se faire sur la base de la demande des agents, départagés entre eux par l'ancienneté administrative. Toute autre notion qui reposerait sur une appréciation subjective (profil, avis, cursus, voire « la tête du client ») et qui a déjà fait la preuve de son inefficacité au sein de la filière fiscale (ex : DGE, Centre Impôts Services, etc.) sera fermement condamnée par notre organisation. Nous persistons à penser qu'un agent est bien plus efficace et plus à l'aise dans ses conditions de travail sur un poste qu'il a librement choisi. Enfin, pour accepter le fait de ne pas obtenir sa mutation, un agent doit en comprendre les raisons : seul un critère objectif tel que l'ancienneté répond à cette exigence.

Nous rappelons que pour notre syndicat, le rôle des élus dans cette CAP Locale consiste à la fois à :

- vérifier la régularité du mouvement local au regard des règles d'affectation,
- vérifier la situation des effectifs sur chaque structure et résidence et s'assurer ainsi que les moyens de fonctionner sont bien donnés aux services,
- s'assurer de l'application des garanties éventuelles,
- présenter et défendre les dossiers des agents.

M Le Président, nous estimons donc que, pour remplir correctement notre mandat, nous aurions dû disposer de tous les éléments utiles à la confection du mouvement local, à savoir la situation des effectifs avant et après celui-ci, le TAGERFiP global de la DISI-OUEST chiffré et l'état des vacances de postes par ESI.

Nous remercions nos collègues des bureaux RH de la disponibilité dont ils ont fait preuve à notre égard durant la consultation.

Syndicat national
Solidaires Finances Publiques
Liminaire

CAPL2 mouvement local des agents B au 1er septembre 2013 à la DISI-OUEST

M Le Président,

Le mouvement de mutation des contrôleurs des Finances Publiques de la filière fiscale affiche un taux de satisfaction en forte baisse (47,8 % contre 55,9 % l'année dernière). Cette situation a pour origine deux raisons majeures :

- les suppressions nettes d'emplois qui touchent la catégorie B - filière fiscale (- 85 emplois),
- les choix politiques de l'administration centrale pour répartir la pénurie d'effectifs.

La Direction Générale a volontairement décidé de ne pas attribuer tous les postes libres en définissant une cible pour chaque département. **Cette démarche est clairement inacceptable !**

Le déficit en emploi sur la catégorie B, toutes filières confondues, est le résultat d'un recrutement insuffisant depuis plusieurs années. Les agents ne doivent pas subir les mauvaises décisions de l'administration pour pallier à un problème dénoncé depuis longtemps par les élus de Solidaires Finances Publiques.

Les élus de Solidaires Finances Publiques exigeront, dans le cadre des travaux de la CAP, l'affectation de tous les candidats dans le respect des règles sur tous les postes laissés vacants au projet. Les contrôleurs sont également des êtres humains, ils méritent beaucoup plus de respect de la part de l'administration !

Concernant la situation précise des effectifs, les premières informations communiquées affichent un déficit de : - 473. Ce chiffre concerne uniquement les B administratifs, il faudra également y rajouter la situation des B informatiques. Le déficit réel sera bien plus important car un nombre très conséquent de collègues arrivent cette année au dernier échelon de la nouvelle carrière B. Par conséquent, de très nombreux départs en retraite sont prévus entre la fin d'année 2013 et 2014.

La situation réelle des effectifs en catégorie B, comme en catégorie C, est explosive.

Solidaires Finances Publiques déplore qu' il eut fallu un clash à la cap nationale des B pour que l'administration accepte enfin un dialogue constructif et s'engage à :

- utiliser au maximum les marges de recrutements encore disponibles pour 2013 (liste complémentaire du concours externe des B et l'intégralité de la liste complémentaire du C),
- procéder à une politique de recrutement ambitieuse dès 2014 à la hauteur des besoins. L'effort se portera particulièrement sur les catégories C et B avec un signe fort donné sur le concours interne spécial de contrôleur,
- réaliser un mouvement de mutation filière gestion publique qui utilise au maximum les vacances de postes présentes sur tout le territoire,
- prendre en compte toutes les nouvelles vacances de postes pour le mouvement de la filière fiscale.

Solidaires Finances Publiques veillera au respect de ces engagements.